



Calcul salaire annuel moyen

Par **Patrick235**, le **01/12/2015** à **18:15**

Bonjour

J'ai été militaire de carrière du 20 novembre 1974 au 31 mai 2000.

Ensuite j'ai travaillé chez EUROCOPTER du 1 juin 2000 au 31 mai 2015.

Je souhaite calculer mon SAM entrant dans le calcul de ma retraite.

L'année 2015 ne rentre pas dans le calcul.

Quid de l'année 2000 ?, je n'ai travaillé que 7 mois.

Je fais la somme les salaires revalorisés des années 2001 à 2014, inclus et je divise par 14!

Sans compter l'année 2000.

Ou dois je faire la somme des salaires de 2000 à 2014 inclus et je divise par 15 ?

Existe t il un texte officiel qui précise qu'elle est la règle ?

Merci pour votre retour

Tres cordialement

Par **P.M.**, le **01/12/2015** à **20:15**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher de [l'Assurance Retraite...](#)

Vous pourriez demander un relevé de carrière...